

LA RESSOURCE

Conseil à la Vie associative & l'Entrepreneuriat dans l'ESS

PERMANENCES GRATUITES D'ACCOMPAGNEMENT AUX ASSOCIATIONS



Dans le cadre de sa politique de soutien au développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) sur le territoire, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) vous propose une permanence gratuite de conseils. Ce rendez-vous, destiné aux associations, est organisé chaque mois par l'APPASCAM*. Projet en devenir ou bien déjà existant, ces rendez-vous sont l'occasion d'obtenir un éclairage sur les questions juridiques, administratives, sur la vie quotidienne d'une association (création, gestion, statuts, engagement bénévole...).

Dates et horaires 2025 Permanences de 13h30 à 16h40

- Jeudi 23 janvier
- Vendredi 28 février
- Jeudi 20 mars
- Jeudi 17 avril
- Vendredi 23 mai
- Mercredi 25 juin

Lieu : Espace Jacques Louis Lions, 4 Traverse Dupont, 06130 Grasse.

Inscription obligatoire :

Par mail : ess@paysdegrasse.fr
ou par téléphone au 04 89 35 91 79.



*« Association pour la Promotion et la Professionnalisation des Activités Sportives et Socioculturelles dans les Alpes-Maritimes, agréée « **Centre de Ressources et d'Informations des Bénévoles** » depuis juillet 2003 par le Ministère des Sports de la Jeunesse et de la Vie Associative.